



Autorisation de participation aux séances d'essai 2026

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant
à participer aux séances d'essai de l'Association Sportive du collège Jules Verne durant le mois de septembre.

Les séances d'essai sont gratuites et se déroulent à côté du collège, au gymnase Champ Nigat. Les élèves s'y rendent seuls à la sortie du collège.

ATTENTION : présence obligatoire à au moins une séance d'essai pour pouvoir s'inscrire. En cas d'impossibilité, ou de décision tardive, se rapprocher de l'enseignant concerné.

En cas d'effectif trop important dans une activité, la priorité pour l'inscription sera donnée aux élèves ayant participé aux séances d'essai de cette activité. Les élèves présents l'année précédente et qui souhaitent poursuivre l'activité devront également être présents.

Entourer la ou les dates des séances choisies

Badminton Mme Pravaz	Lundi 07/09 16h45 - 18h	Lundi 14/09 16h45 - 18h	Lundi 21/09 16h45 - 18h	Début des entraînements le 28/09 de 16h45 à 18h.
Volley-ball Tennis de Table Mme Corp	Mardi 08/09 16h45 - 18h	Mardi 15/09 16h45 - 18h	Mardi 22/09 16h45 - 18h	Découverte et début des entraînements le 08/09 de 16h45 à 18h.
Handball M. Franco	Mercredi 09/09 12h00 - 13h30	Mercredi 16/09 12h30 – 13h30	Mercredi 23/09 12h00 – 13h30	Début des entraînements le 09/09.
Basket M. Boudville	Jeudi 10/09 16h45 - 18h	Jeudi 17/09 16h45 - 18h	Jeudi 24/09 16h45 - 18h	Découverte et début des entraînements le 10/09 de 16h45 à 18h.

Pour toutes les activités, les rencontres inter-établissements organisées par l'UNSS ont lieu le mercredi après-midi.

Document à présenter au professeur qui organise l'activité, le jour de la 1^{ère} séance choisie.

Signature :

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour une inscription définitive, la cotisation est de 30 € quel que soit le nombre d'activités. Elle comprend le prêt du matériel. Les élèves pourront récupérer le document d'inscription à l'occasion des séances d'essai ou auprès des professeurs d'EPS et devront le rapporter rempli pour poursuivre au-delà des séances d'essai.

La cotisation pourra être réglée avec la carte Tattoo, par chèque (à l'ordre de l'Association sportive du collège Jules VERNE), en espèces ou par virement (sur demande de RIB).

Vous aurez aussi la possibilité d'acheter (paiement chèque, espèce ou virement)

- le maillot de l'AS au prix de 20€ (prix coûtant)
- le tee-shirt blanc au logo de l'AS au prix de 10€
- des porte-clés au prix de 4€ (ballons de basket, volley, foot, badge de hand, raquette et volant de badminton)

Les professeurs encadrant les activités demandent aux élèves et à leurs parents de prendre en compte les informations transmises par voie d'affichage (tableau du gymnase, dans le collège et sur l'ENT), particulièrement concernant les horaires de pratique.

Une présence assidue aux entraînements est demandée. Les absences seront enregistrées sur Pronote mais ne seront pas comptabilisées et ne seront pas non plus à justifier. Cependant, il est souhaitable d'informer le professeur en cas d'absence.

MERCI.